

PNUD-KIBAI

[BULLETIN HEBDOMADAIRE DU PNUD BURKINA FASO]

SOMMAIRE

| | |
|-----------------------------|---|
| <i>Editorial</i> | 1 |
| <i>Ce que nous sommes</i> | 2 |
| <i>Focus</i> | 3 |
| <i>Astuces</i> | 3 |
| <i>Le saviez-vous ?</i> | 4 |
| <i>Portrait</i> | 5 |
| <i>Les bonnes pratiques</i> | 6 |
| <i>Détente et annonces</i> | 7 |

Le chiffre de la semaine :

2.000.000

Le nombre d'enfants zimbabwéens qui vont être vaccinés cette semaine par le Fonds des Nations Unies pour l'Enfance (UNICEF) contre la poliomyélite.



Burkina Faso

EDITORIAL : EVALUATION DU FONDS MONDIAL

Une mission du Fonds mondial de lutte contre le Sida, la tuberculose et le paludisme a séjourné à Ouagadougou du 28 au 30 mai 2007. Cette mission était composée de :

- Mr Mabingue Ngom, Chef d'Equipe Afrique de l'Ouest et du Centre
- Mme Marguérite Sambo Maria Malavo, Gestionnaire de Portefeuille
- Mr Kaspar Wyss, Agent Local du Fonds
- Mme Sonia Florisse, Chargée de Programme

L'objet de cette mission était de faire le point de l'état de clôture des programmes Paludisme et VIH/Sida du round 2 et Tuberculose du round 4 préalablement gérés par le PNUD, et d'examiner l'état de mise en œuvre des programmes en cours et à venir avec le nouveau bénéficiaire principal. Eu égard à ces objectifs, la mission a rencontré différents acteurs impliqués dans la gestion de ces programmes que sont le SP/CNLS, le PNUD, le Ministère de la Santé, la CAM-EG, l'OMS et ONUSIDA....

Pour ce qui concerne le PNUD, la rencontre a essentiellement abordé la question relative au processus de transfert de ces programmes au Secrétariat permanent du Conseil national de lutte contre le Sida et les IST (SP/CNLS-IST) désormais désigné comme principal récipiendaire. A cet effet la mission a eu une rencontre d'échange avec l'équipe du PNUD le mardi 29 mai 2007. Il faut préciser que le transfert officiel a déjà eu lieu depuis le 1^{er} novembre 2006 par la signature d'une convention entre le PNUD et le SP/CNLS. Depuis lors quelques activités résiduelles devraient être réalisées par le PNUD afin de rendre effectif ce transfert dans ses différentes composantes.



Les contacts réguliers entre le SP/CNLS (nouveau PR) et l'équipe du Fonds Mondial ont permis d'avancer progressivement vers l'effectivité de ce transfert. Les principales activités restantes concernaient les aspects suivants :

- L'état de finalisation et la transmission des rapports de progrès des trois programmes (paludisme, Tuberculose, VIH/Sida)
- L'Inventaire des actifs des acquis avec les fonds de subventions du PNUD
- Le Price Report Mechanism (PRM)
- La situation des engagements en cours

Pour certains de ces points des actions avaient déjà été entreprises avant l'arrivée de la mission et avaient fait l'objet de nombreux échanges avec le LFA ainsi qu'avec l'équipe du Fonds Mondial. Ainsi on peut, en récapitulatif mentionner que pour ce qui est du processus relatif à la finalisation de la clôture des différents programmes, la majorité des éléments requis a été transmise au Fonds Mondial à travers le LFA. Une autorisation était attendue du Fonds Mondial pour la réalisation d'une révision budgétaire afin de procéder à la liquidation des engagements en cours qui devraient permettre de mettre fin à ce processus. Il a alors été admis de commun accord que la date du 15 juin 2007 soit retenue pour finaliser ce

processus

Le PNUD a également participé le 30 mai 2007 à une réunion du Country Coordination Mechanism (CCM) du Burkina à laquelle a été conviée la mission du Fonds Mondial. Lors de cette rencontre le PNUD a fait l'état de la mise en œuvre du processus de mise en œuvre du transfert des programmes au bénéficiaire principal qu'est le SP/CNLS, en donnant les précisions sur les points évoqués lors de la rencontre avec le Fonds Mondial sur cette question..

Lors de son intervention le chef de mission M. Mabingué Ngom a mentionné que les relations de partenariat existant entre le Fonds mondial et le Burkina Faso sont bonnes et s'est dit confiant que le Burkina Faso est dans la bonne direction. Néanmoins il a tenu à l'exhorter à poursuivre les réformes en cours et à accélérer la mise en œuvre des programmes, car cela est le gage pour être en mesure de mobiliser des ressources additionnelles du Fonds mondial. Il a plaidé pour la conjugaison des énergies dans la lutte contre le Sida qui, après 25 ans, continue de défier toute l'humanité avec des impacts négatifs très importants au sein des populations, ainsi que pour un renforcement de l'implication de la société civile dans le souci d'accélérer la réalisation des objectifs fixés. Les échanges ont également mis l'accent sur les leçons que nous pouvons apprendre de cette première expérience du Fonds Mondial au Burkina, non pas seulement pour le Burkina Faso, mais pour l'ensemble des pays de la sous-région.

La rédaction

CE QUE NOUS FAISONS : Atelier national de planification du renforcement des capacités de gestion de l'environnement mondial et national

Un atelier national de planification du renforcement des capacités de gestion de l'environnement mondial et national s'est tenu du mardi 22 au jeudi 24 Mai à Tenkodogo dans la province du Boulgou dans le cadre de projet ANCR, (Auto-évaluation Nationale des capacités de gestion de l'environnement national et mondial) pour lequel le PNUD apporte un appui financier. Y a pris part environ une cinquantaine de personnes représentant des ministères, structures et institutions spécialisées, ONG et associations, projets et programmes, collectivités territoriales, partenaires techniques et financiers.

Après la cérémonie d'ouverture officielle, trois commissions ont été mises en place pour se pencher sur les questions intersectorielles, la décentralisation et le suivi environnemental. Deux journées ont été consacrées à l'amendement de la qualité du document, l'intégration des besoins en renforcement des capacités en matière environnementale et la proposition de recommandations.

rielles, la décentralisation et le suivi environnemental. Deux journées ont été consacrées à l'amendement de la qualité du document, l'intégration des besoins en renforcement des capacités en matière environnementale et la proposition de recommandations.



Cet atelier fait suite à celui qui a eu lieu les 30 et 31 Janvier 2007

sur la validation du document sur l'inventaire des besoins prioritaires de renforcement des capacités de gestion de l'environnement national et mondial. La prochaine phase sera la concertation avec les partenaires techniques et financiers pour permettre la finalisation de plan d'action et sa validation pour tous les acteurs au plan national. Cette phase de validation permettra la mise en œuvre effective du plan d'action avec la contribution des PTF.

Mais en attendant, le présent atelier a recommandé la mise en œuvre du plan de renforcement institutionnel et juridique et la mise en œuvre effective des transferts aux collectivités territoriales des compétences et des ressources en matière environnementale. En rappel le PNUD qui est chef de file de PTF pour l'environnement a été sollicité pour appuyer la sensibilisation auprès de PTF pour les appuis nécessaires à toutes ces actions.

A. Kogachi

CE QUE NOUS FAISONS : Le programme national PTF à la recherche d'une nouvelle configuration de la plate forme

L'ambition du programme PTF est d'apporter et de faciliter l'accès des services énergétiques aux populations du monde rural. Jusque là il le faisait par l'implantation de la plate forme dans un abri. Toute l'implantation de la PTF était disposée dans une salle de l'abri. Le moteur était placé au centre et les modules à l'avant et à l'arrière. Cette disposition ne pose pas de problèmes aux services de mouture, de décorticage et de broyage des céréales.

Dans le cadre de l'insertion des plates formes dans la filière karité, il est prévu la conception et la mise en œuvre de deux PTF nouvelle configuration. L'insertion de la PTF dans la filière karité est un projet pilote financé par le Programme régional énergie pauvreté (PREP).

La mise en place d'une nouvelle configuration est pour préserver le beurre de karité produit de la plate forme de corps étrangers que sont la poussière de farine ou les jets de gas-oil ou de lubrifiant. Dans cette configuration, le moteur serait isolé dans une salle

avec l'alternateur. Quand aux modules ils seront implantés dans deux salles différentes. Dans une première salle, on aurait la concasseuse et le broyeur et dans la deuxième salle, les autres modules de mouture, de décorticage de céréales. Les autres services énergétiques que sont le poste de soudure et le chargeur de batterie pourraient être placés dans une troisième salle. L'alimentation du moteur aux différents modules se ferait par l'intermédiaire d'un arbre.

C'est dans la perspective de la conception de cette nouvelle configuration qu'une mission conjointe composée de deux chercheurs de l'IRSAT, d'un consultant du projet karité, de deux experts du PN-PTF et d'un stagiaire du PNUD s'est rendue à Lèo dans la Sissili pour voir un modèle de plate forme karité de l'UGPPK et une plate forme ordinaire du Programme PTF.

Des prises de mesures et reprises de mesure des différentes dimensions des salles, des ouvertures, des moteurs, des nombreux modules, de multiples photos, ont été un



ensemble de collectes de données et d'informations effectuées par le docteur Gouyahli SON et son homologue Sié Douba Georges YE de l'IRSAT en cette journée du 23 Mai 2007.

C'est muni de ces collectes et des échanges avec les bénéficiaires que les missionnaires ont regagné Ouagadougou en fin de journée.

Au programme national PTF et au projet pilote karité, les yeux sont rivés vers l'IRSAT d'où les docteurs Gouyahli SON et Sié Douba Georges YE cogitent pour sortir la configuration "spécial karité".

Etienne M. Kaboré

FOCUS : SEMAINE NATIONALE DE L'INTERNET

« **TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION ET DE LA COMMUNICATION (TIC) ET DECENTRALISATION** », tel est le thème retenu cette année pour la célébration de la 3^{ème} édition de la Semaine Nationale de l'Internet (SNI) qui se tient du 1^{er} au 10 juin 2007.

La SNI est une manifestation annuelle à caractère national qui a été instituée en 2003, avec pour objectif global de promouvoir et de vulgariser l'Internet et les autres technologies de l'information et de la communication.

Six (6) objectifs spécifiques lui sont assignés, à savoir :

- Célébrer la fête de l'Internet au Burkina Faso
- Susciter et coordonner les activités concourant à l'organisation de cette fête, à la sensibilisation et à l'appropriation des NTIC par toutes les composantes de la société
- Participer au développement de l'Internet sur tout le territoire et/ou encourager ce développement
- Susciter des synergies entre les différents acteurs du domaine
- Favoriser le renforcement de la coopération internationale dans le domaine des NTIC

Stimuler la création par l'organisation de grands prix

Le Burkina Faso, comme d'autres pays afri-



cains a choisi de faire de la décentralisation un instrument essentiel pouvant contribuer à la participation effective des populations à l'exercice du pouvoir et à la gestion des affaires locales. Le processus initié à cet effet a franchi une étape décisive avec les élections municipales d'avril 2006 qui ont consacré la communalisation intégrale du territoire national. Il est attendu que cette approche permette l'enracinement de la démocratie à la base, assure la promotion de la gouvernance locale et favorise la responsabilisation des populations.

C'est dire que le thème « TIC ET DECENTRALISATION » de cette 3^{ème} édition revêt une importance particulière.

Elle traduit en effet, la volonté du Gouvernement d'interpeller l'ensemble des acteurs du dévelop-

pement sur la nécessité de promouvoir la généralisation de l'utilisation des technologies de l'information au sein des collectivités locales, afin de favoriser l'atteinte de cet objectif.

Tout au long de cette 3^{ème} SNI, il est prévu

- La célébration de la journée officielle de la fête de l'Internet
- Un débat télévisé
- Un salon d'exposition (le SITICO : Salon International des TIC de Ouagadougou)
- Des conférences
- Une campagne d'initiation à l'utilisation d'Internet
- Des projections de films basés sur les TIC
- Des jeux concours basés
- Des jeux-concours basés sur les TIC

Une nuit du WEB

Michèle Boro



ASTUCES : Arrêter Windows XP plus rapidement

Passer Windows XP en veille prolongée

La mise en veille prolongée est un moyen original d'arrêter votre ordinateur. Cette fonctionnalité est pratique puisqu'elle sauvegarde sur votre disque dur le statut de votre session, c'est-à-dire tous les programmes et documents ouverts, afin que vous puissiez tout restaurer au démarrage suivant. L'arrêt et le démarrage de votre ordinateur sont ainsi plus rapides.

1. Pour activer la mise en veille prolongée, appelée aussi hibernation, ouvrez le **Panneau de configuration** qui se trouve dans le menu **Démarrer**.
2. Double cliquez sur l'icône **Options d'alimentation**.
3. Ouvrez l'onglet **Mise en veille prolongée**.

4. Cochez la case **Activer la mise en veille prolongée**. Votre système est alors configuré pour l'hibernation. Cliquez sur le bouton **OK**.

5. Pour passer en état de mise en veille prolongée, cliquez sur le bouton **Démarrer**, sur **Arrêter**, puis appuyez sur la touche **Maj droite** tout en cliquant sur le bouton **Veille prolongée** qui apparaît à la place de l'option **Mettre en veille**. Pour aller plus vite, vous pouvez aussi simplement appuyer sur la touche **V**.

6. Votre ordinateur passe alors en veille prolongée. Pour restaurer votre session et les programmes ouverts, appuyez simplement sur une touche de votre clavier. Votre ordinateur démarre alors et vous permet de reprendre votre travail où vous en étiez.

« L'un des grands avantages de la décentralisation devrait être la possibilité de réduire les coûts »

Le saviez-vous ? :

La célébration, le 29 mai dernier, de la deuxième Journée internationale des Casques bleus des Nations Unies intervient à un moment où les Soldats de la paix sont de plus en plus sollicités à travers le monde.

Le Département des opérations de maintien de la paix (DOMP) est actuellement engagé dans 15 missions sur trois continents tandis que le processus de déploiement de deux nouvelles missions est en cours en Haïti et au Burundi et qu'une importante opération est prévue au Soudan.

Plus de 53 000 hommes et femmes servent ainsi aujourd'hui sous les auspices de l'ONU : 49 000 soldats et observateurs militaires, 4 800 policiers civils, 3 500 personnels internationaux, 7 200 personnels locaux ainsi que quelque 1 440 Volontaires des Nations Unies. Le nombre total des Casques bleus pourrait atteindre 70 000 avant la fin de l'année.

La majorité des opérations de maintien de la paix ont lieu en Afrique, où 81% de Casques bleus sont déployés. De nouvelles missions ont été mises sur pied l'an dernier au Liberia et en Côte d'Ivoire.

Le montant annuel de la totalité de ces missions pourrait dépasser les quatre milliards de dollars. « Même avec de nouvelles opéra-

tions, le coût du maintien de la paix sera encore inférieur à 1% de l'ensemble des dépenses militaires dans le monde », a déclaré le Secrétaire général adjoint chargé des opérations de maintien de la paix, Jean-Marie Guéhenno, précisant que les guerres civiles coûtaient 120 milliards de dollars par an. « Plus important encore, les missions de maintien de la paix des Nations Unies aident chaque année des millions de gens à recouvrer la paix et la stabilité dont ils ont besoin pour recommencer une vie normale et productive », a-t-il ajouté.

La célébration annuelle d'une journée en l'honneur des Casques bleus des Nations Unies a été décidée par l'Assemblée générale en 2002. Elle vise à rendre hommage « à tous les hommes et femmes qui ont servi et continuent de servir dans des opérations de maintien de la paix des Nations Unies » et à « honorer la mémoire de ceux qui ont perdu la vie pour la cause de la paix ».

Lors de cette Journée internationale, une cérémonie en l'honneur des 98 Casques bleus, de plus de 40 pays, morts en 2003 s'est déroulée le 28 mai au Siège des Nations Unies. D'autres cérémonies leur rendant hommage ont été organisées au cours de cette Journée. Depuis 1948, quelque 2358 casques bleus ont perdu la vie en mission. **(source internet)**

Financement des opérations de maintien de la paix des Nations Unies

Le coût des opérations de maintien de la paix des Nations Unies est normalement financé par tous les États Membres. L'Assemblée générale répartit les coûts selon un barème de contributions propre aux opérations de maintien de la paix qui tient compte de la situation économique des États Membres, les membres permanents du Conseil de sécurité devant verser une part plus importante en raison de leurs responsabilités particulières en matière de maintien de la paix et de sécurité internationales.

Au 1er Janvier 2007, les 10 principaux pays contributeurs aux opérations de maintien de la paix des Nations Unies étaient: les Etats-Unis, le Japon, l'Allemagne, le Royaume-Uni, la France, l'Italie, la Chine, le Canada, l'Espagne et la République de Corée.

Indépendamment de leur participation statutaire aux coûts, de nombreux pays fournissent aussi des ressources à titre gracieux : il peut s'agir de moyens de transport, de fournitures, de personnel ou encore de contributions financières.

Voici quelques documents de l'Assemblée Générale sur les réglementations de l'échelle des quotas applicable aux opérations de maintien de la paix des Nations Unies.

PORTRAIT : ISABELLE PERRICHET, UNE JEUNE MAMAN AU SERVICE D'APPUI AUX PROJETS.



Mme Isabelle Perrichet

me Assistante logistique deux ans durant dans un laboratoire pharmaceutique ; elle a été également responsable logistique et organisation.

Elle séjourne au Burkina Faso depuis 2003. Pendant trois ans, elle a travaillé pour le compte de CFAO Technologies à Ouagadougou, en tant que responsable logistique et Transit Import.

Recrutée comme consultante pendant trois mois pour compter du 27 novembre 2006 au niveau du Service d'Appui aux Projets, Mme Isabelle Perrichet reviendra plus tard (juste après un congé de maternité de courte durée) pour occuper le poste de Volontaire des Nations Unies International, chargé des acquisitions (Procurment), toujours au Service d'Appui aux Projets, le 1^{er} mai 2007.

Isabelle est née un 19 juillet en 1972 à Rennes en France, en Bretagne. Elle est donc du signe cancer et fêtera bientôt (le mois prochain) son 35^e anniversaire.

Toujours souriante, d'un abord facile, Isabelle est très efficace dans ce qu'elle fait et s'y adonne avec un sérieux toujours affiché.

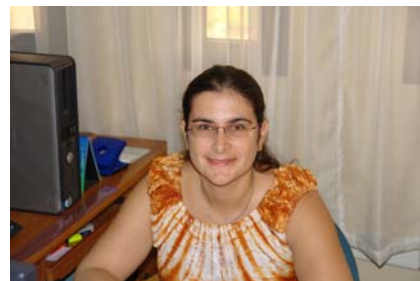
En ce qui concerne son cursus scolaire, on peut mentionner que Isabelle a fait une formation supérieure dans une Ecole de Commerce de 1992 à 1995. Elle a ensuite suivi une formation généraliste en gestion des entreprises avec une spécialisation en logistique.

Isabelle a acquis son expérience professionnelle, d'abord en 1995 en France, dans un entrepôt de 50000 m² pendant un an ; elle a ensuite travaillé com-

Isabelle est jeune Maman d'une adorable petite fille qui se prénomme Yasmine.

Elle aime bien faire du sport mais en amateur. Les disciplines qu'elle pratique sont la natation, la gymnastique et le roller.

MAH



BONNES PRATIQUES : 10 informations de base sur le VIH/SIDA

C'est ton droit de savoir...

- 1. Le SIDA est provoqué par le VIH.**
Le SIDA est provoqué par le VIH, le virus d'immunodéficience humaine, qui attaque le système de défense de l'organisme. Les personnes qui ont le SIDA s'affaiblissent parce que leur corps ne sont plus capables de lutter contre les maladies. À la fin, ils meurent. Le VIH/SIDA est incurable.
- 2. Le SIDA peut prendre jusqu'à dix ans pour se déclarer.**
Le SIDA peut prendre jusqu'à dix ans pour se déclarer, à partir du moment où l'on contracte le VIH. C'est pourquoi une personne séropositive peut sembler en bonne santé et se sentir très bien pendant longtemps. Mais elle peut transmettre le virus aux autres. Grâce aux nouvelles thérapies, une personne séropositive vit en meilleure santé plus longtemps, mais elle est toujours infectée et risque de transmettre le VIH.
- 3. Le VIH se transmet par l'intermédiaire de liquides organiques infectés.**
Le VIH se transmet lors de l'échange de tout liquide organique infecté par le VIH. La transmission peut se produire à tous les stades de l'infection /la maladie. Le virus est présent dans les liquides suivants : le sang, le sperme (et les sécrétions émises avant l'éjaculation), les sécrétions vaginales et le lait maternel.
- 4. Le VIH se transmet le plus souvent pendant les rapports sexuels.**
Le VIH se transmet le plus souvent pendant les rapports sexuels. Lorsque les liquides se mélangent, le virus peut passer d'une personne à l'autre, surtout en cas d'abrasion des tissus vaginaux ou anaux, de blessure ou d'autres infections sexuellement transmissibles (IST). Les jeunes filles sont particulièrement vulnérables à l'infection parce que leurs membranes vaginales sont plus fines et plus susceptibles de s'infecter que celles des femmes plus âgées.
- 5. Les personnes souffrant d'IST courent plus de risques de contracter le VIH/SIDA.**
Les personnes souffrant d'IST courent plus de risques de contracter le VIH/SIDA et de transmettre l'infection aux autres. Elles doivent suivre un traitement le plus rapidement possible et éviter tout rapport sexuel ou pratiquer une sexualité moins risquée (sans pénétration ou en utilisant un préservatif), et informer leurs partenaires.
- 6. Il est possible de réduire le risque de transmission sexuelle du VIH/SIDA.**
Il est possible de réduire le risque de transmission sexuelle du VIH/SIDA en n'ayant pas de rapports sexuels, si des partenaires non infectés ont uniquement des rapports entre eux, ou en pratiquant une sexualité moins risquée - sans pénétration ou en utilisant un préservatif. La seule façon de prévenir à 100 % la transmission sexuelle du VIH est de s'abstenir de tout contact sexuel.
- 7. Les personnes qui se font des injections de drogue courent des risques élevés de contracter le VIH/SIDA.**
Le VIH peut aussi se transmettre lorsque la peau est coupée ou perforée par des aiguilles non stérilisées, des seringues, des lames de rasoir, un couteau ou tout autre outil. Les personnes qui consomment des drogues injectables ou ont des rapports sexuels avec des toxicomanes courent un risque élevé de contracter le VIH/SIDA. En outre, la consommation de drogue affecte le jugement et peut conduire à des comportements sexuels à risque, comme par exemple des rapports sans préservatif.
- 8. Contacter un agent de santé ou un centre de traitement du VIH/SIDA pour recevoir des conseils et subir un test.**
Toute personne qui croit avoir été infectée par le VIH doit contacter un agent de santé ou se rendre dans un centre de traitement du VIH/SIDA pour recevoir des conseils confidentiels et subir un test. C'est votre droit. (Article 24, La convention relative aux droits de l'enfant).
- 9. Le VIH ne se transmet pas par des contacts ordinaires.**
Le VIH ne se transmet pas en prenant une personne dans ses bras, ni par une poignée de main ou un contact ordinaire quotidien, ni en nageant dans une piscine, ni par les sièges de toilette, des draps de lit, des ustensiles de cuisine, de la nourriture, des piqûres de moustique ou d'autres insectes, ni la toux et les éternuements.
- 10. Tout le monde a droit à une aide et à la compassion.**
Toute discrimination contre des personnes infectées par le VIH/SIDA ou considérées comme étant un risque d'infection est une atteinte aux droits de l'homme et menace la santé publique. Toute personne infectée ou affectée par le VIH/SIDA doit être secourue. (Article 2, La convention relative aux droits de L'Enfant).

P N U D—BURKINA
FASO

PNUD
Immeuble des Nations Unies
01 BP 575 Ouagadougou 01
Burkina Faso

Tél. : 226.50.30.67.62/63/64
Fac-similé : 226.50.31.04.70
Courriel : registry.bf@undp.org

Visitez notre site
web : www.pnud.bf

Directeur de Publication
Ruby Sandhu-Rojon

Coordonnateur de la Rédaction
Mahamadi Ouédraogo

Rédacteurs
Mauro Pavesi
Jean-Philippe Tissier
Mahamadi Ouédraogo
Laure Diallo

Stagiaire
Nadège Ilboudo

Secrétariat de Rédaction
Mahamadi Ouédraogo

Conception et mise en page
Mahamadi Ouédraogo

Lecteur-Correcteur-Réviseur
Alima Déborah Traoré

Publication
Laouali Sanou



AGENDA & ANNONCES

Monsieur Zounoubaté N'ZOMBIE, a pris fonction le 1^{er} Juin 2007 en tant que Chargé de projet ONU – HABITAT du « Programme de l'Eau pour les Villes Africaines phase II – (EVA II) » au Burkina Faso. Il sera basé au sein du Ministère de l'Agriculture, de l'Hydraulique et des Ressources Halieutiques pour servir d'interface entre le SNU et le Gouvernement dans le secteur de l'Eau et de l'Assainissement.

M. Pierre Yves Guedez de l'Equipe Environnement, sera en en congés du 11 juin au 3 juillet 2007. Il ira voir sa famille en France.

Le ministre de la coopération Luxembourgeoise visitera la plateforme multifonctionnelle de Poa



ce samedi 09 juin, en vue de renforcer le partenariat qui existe déjà entre le Luxembourg et ce programme. L'évaluation à mi parcours de ce même programme va débuter le 14 juin 2007.

Un CLEP a été organisé le jeudi 7 juin pour le document de projet d'appui au fonctionnement du groupe multisectoriel pour la mise en œuvre du livre blanc.

DÉTENTE :

UNE HISTOIRE DE TOTO

La nouvelle institutrice a envie d'inculquer des notions de psychologie à ses élèves. Elle s'adresse à la classe :

- Que celui qui a l'impression d'être stupide par moment se lève.

Après une bonne dizaine de secondes, Toto se lève de mauvaise grâce.

Etonnée, l'institutrice lui demande :

- Alors, comme ça Toto, tu penses de temps en temps que tu es stupide ?

- Non, Madame, mais ça me faisait de la peine de vous voir toute seule debout.

LE CHAT QUI ABOIE

Un chat est à la poursuite d'une souris qui s'est cachée entre deux pots de fleurs dans le jardin. Ne pouvant l'attraper, le chat commence à « aboyer ». Deux à trois minutes plus tard, se sentant en sécurité après le départ du chat, se décide à sortir de sa cachette. Elle se fait aussitôt attraper sans effort par le chat. Avant d'être avalée, la souris demande au chat comment il a fait pour l'attraper. Et le chat répond :

- Par les temps qui courent, ma chère, il vaut mieux être bilingue.